

RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 OCTOBRE 2016 À 17 h 30 À MONTBRAND COMPTE RENDU

Présents : Mmes Christiane ACANFORA, Christine DELORME,
Marie-France DURAND, Odile DURAND, Françoise PINET.
Mm Jacques FRANCOU, Jean-Pierre BRIOULLE,
Jean-Louis CORNAND, Roger AQUINO, Louis BEGOU,
Jean-Paul BELLET, Gilles BLANCHARD, Bernard FOURNIER,
Jean-Pierre GAUTHIER, Michel MANET, Sébastien SIMION,
Robert RICHIARDONE, Michel TRUC, Jean-Claude VALLIER.

Pouvoirs : Mme Céline PIERROT pouvoir à Mme Odile DURAND
M Gilles TOURTET pouvoir à Mme Françoise PINET

Secrétaire de séance : Robert RICHIARDONE

Le président Jacques FRANCOU ouvre la séance et remercie la commune de Montbrand d'accueillir le conseil communautaire dans ses locaux. Il laisse la parole à Michel TRUC. Celui-ci remercie l'assemblée et le public présent.

DÉLIBÉRATIONS

❖ **Lancement du cahier des charges pour le projet d'aménagement de la Vallée d'Agnelles et demande de subvention aux organismes financiers.**

Ce projet d'aménagement devra permettre de développer des activités de pleine nature en prenant en compte les paysages et l'aspect authentique de la vallée. Il devra respecter tous les usagers et préserver l'équilibre fragile de cet environnement de grande qualité.

Ce projet est éligible aux subventions régionales dans le cadre des « espaces valléens » du parc des Baronnie.

Voté à l'unanimité.

❖ **Convention avec la commune d'Aspres sur Buëch pour la mise à disposition de l'emprise du pont bascule.**

Le pont bascule a été construit sur une parcelle de la commune d'Aspres sur Buëch certainement par un accord verbal. Aucun document n'a été retrouvé que ce soit à la communauté de communes ou à la commune.

Avant la fusion des communautés de communes, il faut donc régulariser cette situation. Une convention définissant l'emprise du pont bascule et de son local est proposée à l'assemblée.

Votée à l'unanimité.

❖ **Avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'une installation de stockage des déchets inertes et une plate-forme de déchets verts avec l'entreprise Setec Environnement.**

Afin de prévoir dans le projet l'acquisition d'un broyeur, la phase d'études et de projet DCE doit être modifiée sur les points suivants :

- 1) Dossier d'enregistrement ICPE :
 - a. Plate-forme déchets verts (rubrique 2716 seuil déclaration <1000 m3)
 - b. Débourbeur/déshuileur pour voiries et plate-forme, au bassin EP étanche,
 - c. Zones de stockage étanches,
 - d. Broyeur (rubrique 2260 à ajouter)
- 2) Dossier technique (DCE) :
 - a. Cahier des clauses techniques et particulières
 - b. Etude de prix/détail quantitatif et estimatif
 - c. Etudes et plans techniques.

Un avenant d'un montant de 4 500 € H.T (5 400 € T.T.C) est proposé à l'assemblée.

Voté à l'unanimité.

❖ **Contrat avec le SYME05 pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du centre d'incendie et de secours à Aspres sur Buëch.**

Le SYME05 n'a pas pu encore fournir le contrat. Cette délibération est retirée de l'ordre du jour.

❖ **Subvention à la MJC de SERRES pour les journées des familles dans le cadre du réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP 05).**

Du 2 au 30 novembre des actions pour les familles sont organisées sur le Buëch par la MJC de SERRES dans le cadre du REAAP. Une demande de subvention pour les aider à financer deux spectacles a été adressée à la communauté de communes. Le président propose de leur verser 100 € de subvention.

Votée à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES

➤ **Projet de la micro-crèche**

Le président présente les nouveaux plans de la micro-crèche. Ces plans ont été modifiés et validés par le comité technique réuni le 18 octobre 2016. L'estimatif doit rapidement être présenté pour

pouvoir déposer le permis de construire et les demandes de subvention avant fin novembre.

Fin de séance à 18 heures 45.

Le Président

Jacques FRANCOU